

ÉVALUATION DU DIOXYDE D'AZOTE (NO₂) DANS LA ZONE D'ACTIVITÉS PETITJEAN ROGET AU ROBERT 2025

> L'ÉTUDE EN BREF :

- **Objet** : Évaluation des concentrations en dioxyde d'azote (NO₂) dans la zone d'activités PetitJean Roget
- **Communes** : Le Robert
- **Période** : juillet à septembre 2025
- **Cadre** : programme d'actions AIR CAP Nord

> POURQUOI CETTE ÉTUDE ?

La zone d'activités de PetitJean Roget poursuit son développement avec l'implantation de nouvelles entreprises. Afin d'accompagner cette dynamique, Madininair a évalué les concentrations en dioxyde d'azote (NO₂), principal indicateur de la pollution liée au trafic routier, pour caractériser la qualité de l'air actuelle et suivre son évolution au fur et à mesure des aménagements.

> PRINCIPAUX RÉSULTATS

- Les concentrations moyennes annuelles estimées varient d'environ **1 à 5 µg/m³** selon les sites.
- Les niveaux les plus élevés restent **largement inférieurs à la valeur guide de l'OMS** (10 µg/m³) et à la valeur limite réglementaire (40 µg/m³).
- La cartographie met en évidence quelques variations locales, mais aucune zone présentant une ex-

> A RETENIR :

- Les concentrations en NO₂ sont faibles sur l'ensemble de la zone d'activités.
- Aucun des 11 sites mesurés ne dépasse les valeurs réglementaires ni la valeur guide de l'OMS.
- Le risque de dépassement des normes apparaît faible sur l'ensemble du secteur.
- Les résultats constituent un point de référence pour suivre l'évolution de la qualité de l'air au fil du développement de la zone.

position préoccupante.

- Les 11 points de mesure respectent les seuils réglementaires, confirmant une bonne qualité de l'air vis-à-vis du NO₂ dans la zone d'activités.

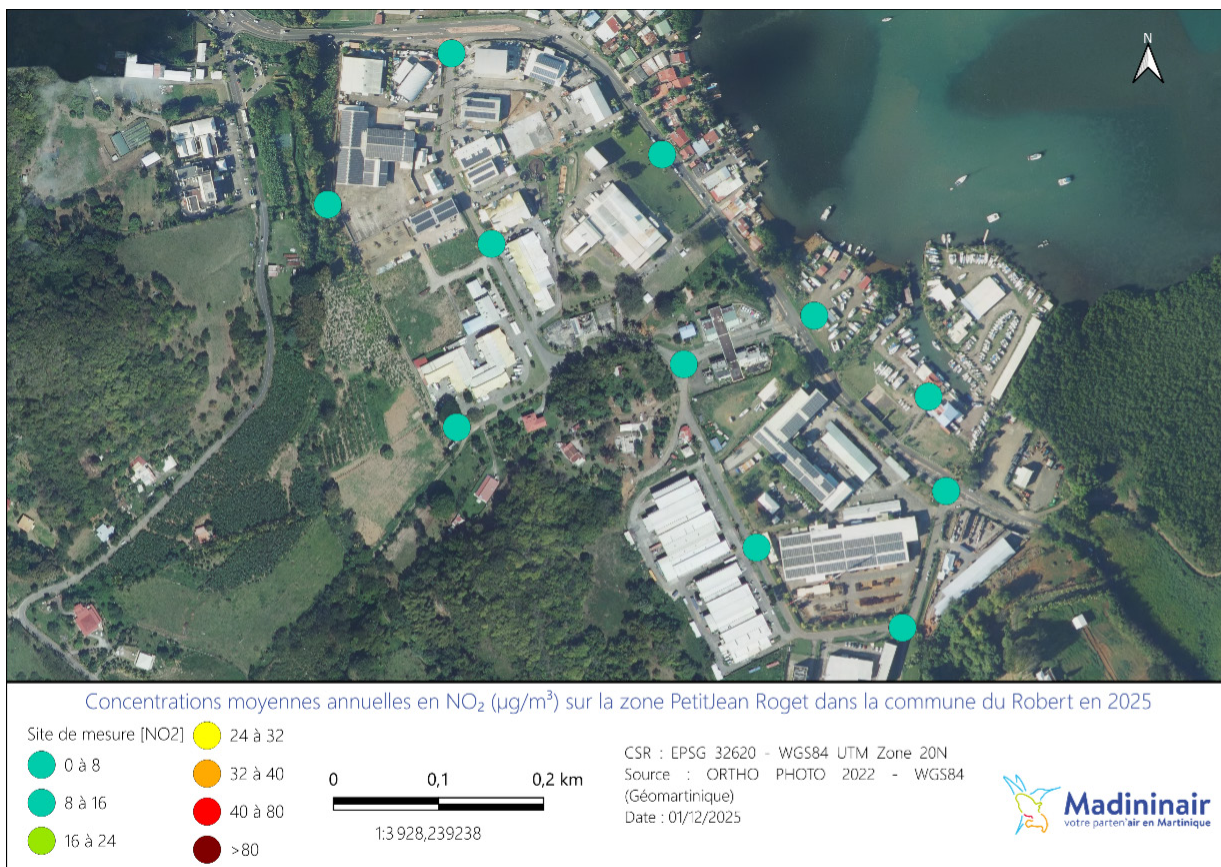
AIR, SANTÉ ET RÉGLEMENTATION : BIEN COMPRENDRE

Polluant de l'air : dioxyde d'azote NO₂

- Valeur limite actuelle (France/Europe) : 40 µg/m³ en moyenne annuelle
- Nouvelle valeur limite à l'horizon 2030 (France/Europe) : 20 µg/m³ en moyenne annuelle
- Valeur recommandée par l'OMS* : 10 µg/m³ en moyenne annuelle

* Organisation Mondiale de la Santé





> COMMENT L'ÉTUDE A ÉTÉ RÉALISÉE

- Mesures réalisées à l'aide de tubes passifs.
- 4 campagnes de 2 semaines entre juillet et septembre 2025.
- Estimation d'une concentration annuelle moyenne à partir des mesures réalisées.

LES CLÉS POUR AGIR

A l'échelle collective

- Intégrer la qualité de l'air dans les futurs projets d'aménagement de la zone.
- Anticiper les effets du développement sur les déplacements et le trafic routier.
- Favoriser des solutions de mobilité limitant les émissions.
- Poursuivre le suivi de la qualité de l'air pour accompagner l'évolution de la zone.

A l'échelle individuelle

- Privilégier le covoiturage ou les transports collectifs lorsque cela est possible.
- Favoriser les mobilités actives pour les courts trajets.
- Entretenir son véhicule afin de limiter ses émissions.



Accéder au rapport complet sur le site de Madininair.
Scannez le QR code pour y accéder directement.

ÉTUDE RÉALISÉE PAR



Madininair
31, rue du Professeur Raymond Garcin
Allée des Pruniers
97200 Fort-de-France
Tél. : 0596 60 08 48
info@madininair.fr
www.madininair.fr



CAP Nord Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique